

VILLE DE ROYAN

Arrondissement de ROCHEFORT

Département
Charente-Maritime

OBJET :

Honoraires d'avocats

56772

200g + copie
compt. 1.1.19/7
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 Décembre 1956

Le huit Décembre 1956 le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. BRUSSET Max, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. BRUSSET, SEUGNET, REUTIN, CASTELNAU, COUZINET, GAUSSEL, BARROT, LAURENT, C UNIL, BARRIERE GUILLAUD, DOMEQ, ETCHEBER, POUGET, BOURDEILLE, NARTEAU, Melle POUCHE, MM. CHAMBOULAN, GRUSSENMEYER, DUFOUR. ROCHEDEREUX, COU-NIL EDOUARD, PAPEAU, GUICHAOUA

Représentés : M. Brotreau par M. Reutin

M. Etcheber a été élu secrétaire

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la Commission des Finances décide

- qu'il y a lieu de mandater à cet effet avec de la Ville le montant de ses honoraires savoir :

100.000 frs pour consultation en 1955 au sujet du Casino

200.000 pour défense de la ville et plaidoirie devant le Tribunal Administratif en 1956

soit : 300.000 frs

- dit que la dépense sera imputée en XXXI "Dépenses imprévues" du budget.

Adopté à l'unanimité

APPROUVE

Rocheport s/Mer le 26 Décembre 1956
Le Sous-Préfet : Illisible.

POUR EXTRAIT CONFORME
Et le Maire
L'Adjoint Délégué,



POUR COPIE CONFORME

Royan, le 4 Janvier 1957

Et le Député Maire

L'Adjoint Délégué,

